

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données

caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : CG204 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : RAHMA HIOUA Fatima

Date de naissance : 01/01/1953

Adresse :

Tél. : 06.73.92.43.61.8 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

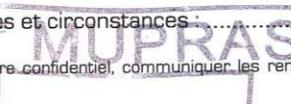
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 20/10/2019

Signature de l'adhérent(e) : El ACCUEIL



30 SEP 2019

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient
DROITE	11 21	22	GAUCHE	
12	13	23		
14	15	24		
16	17	25		
18		26		
28		27		
48	47	38		
46	45	37		
44	43	36		
42	41	35		
40	39	34		
38	37	36		
35	34	33		
32	31	30		
30	29	28		
27	26	25		
25	24	23		
23	22	21		
21	20	19		
19	18	17		
17	16	15		
15	14	13		
13	12	11		
11				

O.D.F. Prothèses dentaires		Détermination du coefficient masticatoire	
		H	
25533412	00000000	21433552	00000000
D		G	
00000000	35533411	00000000	11433553
DROITE		GAUCHE	
12	13	22	
14	15	23	
16	17	24	
18		25	
28		26	
38		27	
48		28	
46			
44			
43			
41			
39			
37			
35			
33			
31			
30			
29			
27			
25			
23			
21			
19			
17			
15			
13			
11			
(Création, Remont, adjonction)			
Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession			

Visa et cachet du praticien attestant le devis		Visa et cachet du praticien attestant l'exécution	
---	--	--	--

VOLET ADHERENT	NOM : GHAFFOUR Fathia	Mle 9204
----------------	-----------------------	----------

DECLARATION N° P 17 / 0063857		
Date de Dépot	Montant engagé	Nbre de pièces Jointes
00/09/2019	100+110+87,7+344/copie Analyse	
Durée de validité de cette feuille est de (3) trois mois		
Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle		



Cachet
MUPRAS



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

P 17 / 0063857

DATE DE DEPOT

30/09/2019

A REMPLIR PAR L'ADHERENT		Mle 09204
Nom & Prénom : GHAFFOUR Fathia		
Fonction : Retraitee'	Phones : 0673924343	
Mail : ghfating@yahoo.fr		
MEDECIN	Prénom du patient : Achchoum Fathia	
Adhérent <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Age :		
Nature de la maladie : mise d'implante		
S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances		
Nature des actes		
Nbre de Coefficient		
Montant détaillé des honoraires		
C 100,80DH		
PHARMACIE	Date : 15/09/19 / 95/09/19	
Montant de la facture : 344,00		
PHARMACIE MAJORET Coopérative Faraca 1. N° 14 Coopérative Faraca 1. N° 14 Quartier Majoret Talcah Tel. 05 22 50 81 878,70		
ANALYSES - RADIOPHARIES Date : 24/10/19		
Désignation des Coefficients : 3904 DH		
Montant détaillé des Honoraires : 120,60		
AUXILIAIRES MEDICAUX Date :		
Nombre		
AM	PC	IM
Montant détaillé des Honoraires		
IV		
CACHET		

Dr. BELGHAZAL SARRA

Médecine Générale
Echographie

Ex. Médecin au CHU
în Rochd de Casablanca
Service Chirurgie Pédiatrique

الدكتورة بلغزال صارة

الطب العام
الفحص بالصدى

طبيبة سابقة بمستشفى الأطفال
ابن رشد قسم جراحة الأطفال

Ordonnance

Olichine Feline

145,00

① Tavanic 500 mg

14,00 1015 56

② Oclizone 1000 mg

97,60,2 412

③ Cimetine 20 mg

10,30 1013 13 mg

④ Xanax 0,5 mg

38,20 14,12 le son

⑤ Mersal 4 sing

1's

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaï Casablanca
Tavanic 500mg cp pel b6
P.P.V : 145,00 DH

6 118001 080670

LOT 190129
EXP 01/2022
PPV 40.30 DH

LOT 190129
EXP 01/2022
PPV 40.30 DH



Rue 4, N° 45, App. 8, Lottissement Omariya, Rue 45, N° 45, App. 8, Lottissement Omariya Hay Inara
Rue 4, N° 45, App. 8, Lottissement Omariya - Résid. Mosquée Omariya Hay Inara
Aïn Chock - Casablanca - Tél.: 05.22.52.17.89 - N°P.: 34025064

Médecine Générale
Echographie

Ex. Médecin au CHU
Ibn Rochd de Casablanca
Service Chirurgie Pédiatrique

الطب العام
الفحص بالصدى

طبيبة سابقة بمستشفى الأطفال
ابن رشد قسم جراحة الأطفال



Ordonnance

Casablanca le : 25/10/2013

Chadima Fatma

L.I.I. 50

① Betader 8 mg (A)

30/2

30 { 5
25 }

20/5

43,00

② Anadol 50 mg (A)

lundi.

170,00

③ u.Sikor 5 200 (A)

89,50 - 42,50 = 47,00

(A)

④ Mucotene 5 en 1 (A)

Tel: 05.22.52.17.89
B10c17 - Casablanca
Mosquée Omariya Hay Inara

Rue 49, N°6 App. 8 - Lottissement Omariya - Résid Mosquée Omariya Hay Inara

Aïn Chock - Casablanca - Tél.: 05.22.52.17.89 - N°P.: 34025064

344,00

② Trisequens®

93,60 x 41

30,70 x 2

③ Isandefil®

1 sachet/1/2

Buvr (Buvr)

français

en angl.

A.S.

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
LOT : 9MAD45
PER : 08/2020

P.P.V : 30DH70

6 118000 061847

878,70

Route 49, N. Hippo & Co Ltd - Casablanca
Tél.: 05 22 52 17 89

PHARMACIE MAUREL®
Coopérative Sociale I. N° 14
Ouled Taleb, Casablanca - Tél.: 05 22 50 11 42

Trisequens®
Comprimés pelliculés
1 boîte de 28
PPV: 93DH60

8-2800-73-230-1



Trisequens®
Comprimés pelliculés
1 boîte de 28
PPV: 93DH60

8-2800-73-230-1



Trisequens®
Comprimés pelliculés
1 boîte de 28
PPV: 93DH60

8-2800-73-230-1



Trisequens®
Comprimés pelliculés
1 boîte de 28
PPV: 93DH60

8-2800-73-230-1



PHARMAS
LOT : 4768
UT.AV : 08-22
PPV : 41DH50

PPV: 43DH00
PER: 01/21
LOT: I131

Lot:
A consommer de
préférence avant le:
PPC: 89,50 DH

LOT 190913 1
EXP 04 21
PPV 170.00 DH

MATIN MIDI SOIR AVANT APRÈS

Sotema

PPV: 14DH00
PER: 03/22
LOT: I727

PPV 97 DH 6 0
PER 04 / 21
LOT 1921 - 3

PPV 97 DH 6 0
PER 04 / 21
LOT 1921 - 3

38,80

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV.:

موكسول®
أميروكسول

بدون سكر

Dr. BELGHAZAL SARRA

Médecine Générale
Echographie

Ex. Médecin au CHU
Ibn Rochd de Casablanca
Service Chirurgie Pédiatrique

الدكتورة بلغزال صارة

الطب العام
الفحص بالصدى

طبيبة سابقة بمستشفى الأطفال
ابن رشد قسم جراحة الأطفال

Ordonnance

Casablanca le 20/01/2014

Chinchilla Feline

①

ECHO

Dr. BELGHAZAL Sarra
Médecine Générale
Rue 49, N° Appt. 8 Lot. Omariya
Hay Inara Ain Chock - Casablanca
Tél.: 05.22.52.17.89

LABORATOIRE AVANTAGE MEDICALES
679, boulevard Al Qods 104
Tél.: 0522 52 83 63

Rue 49, N°6 - App. 8 - Lotissement Omariya - Résid. Mosquée Omariya Hay Inara
Ain Chock - Casablanca - Tél.: 05.22.52.17.89 - N°P.: 34025064



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Page : 1/1

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 24/09/19

Prélèvement effectué à 09:14

Edition du : 25/09/19

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Madame GHCHIOUA FATIMA

Docteur SARRA BELGHAZAL

Réf. : 1911467

Compte Rendu d'Analyses

EXAMENS MICROBIOLOGIQUES

EXAMEN CYTO-BACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN DIRECT

19/07/19

Aspect des urines -----:	Clair			
Leucocytes ----- :	2 000 /ml	< 10000	4000	
Hématies ----- :	10 000 * /ml ↗	< 1000	50000	
Cellules épithéliales ----- :	Quelques.			
Cristaux ----- :	Absence.			
Cylindres ----- :	Absence.			
Germes ----- :	Rares.			

CULTURE

Numération des germes ----- :	0
Culture sur milieux usuels ----- :	Stérile

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard Al Qods 20460 Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax: 0522 21 22 82

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Casablanca le 24 septembre 2019

Madame GHCHIOUA FATIMA

FACTURE N°	108932
------------	--------

Analyses :

Cytobactériologie des urines -----	B 90 Total : B 90
------------------------------------	-----------------------

TOTAL DOSSIER	120,60 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Vingt Dirhams et Soixante Centimes

LABORATOIRE
MEDICALES MANDA
679, boulevard Al Qods 20460 Ain Chock Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax : 0522 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347